

Nantes, le 20 mars 2024

Lancement à Nantes du programme national de recherche action POPSU Transitions

170 élus, chercheurs et acteurs de la ville sont attendus à Nantes pour penser la ville de demain

Les 21 et 22 mars, Nantes Métropole accueillera le Forum National de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU), organisé par le Groupement d'intérêt public « L'Europe des projets architecturaux et urbains » et Nantes Métropole, en partenariat avec France urbaine. Cet événement, rassemblant 150 élus, chercheurs et acteurs de la ville, marque le lancement du programme de recherche-action POPSU destiné à documenter, mesurer et accompagner les politiques territoriales dans la transition écologique et les transformations qui l'accompagnent.

Face au constat du dérèglement climatique dont les conséquences directes s'intensifient et à la prise de conscience collective que les ressources naturelles ne sont pas illimitées et s'épuisent, le programme national de recherche-action POPSU réunit des chercheurs, des élus et des experts afin de s'interroger collectivement sur les manières dont sont concrètement relevés ces défis.

À Nantes, ce Forum national marque le lancement du programme POPSU Transitions auquel participent 23 collectivités et autant d'équipes de recherche. Il s'articulera autour d'une thématique transversale : Quelle appropriation sociale et citoyenne des politiques territoriales de transition écologique ?

Ces deux jours de débats seront ouverts par Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole et de France urbaine.

Le Programme Popsu est mené en partenariat avec France urbaine, la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, le Plan urbanisme construction architecture, l'Agence de la Transition écologique, la Caisse des dépôts, la Fédération nationale des agences d'urbanisme.



Une programmation qui fait écho aux ambitions de Nantes Métropole en matière de bifurcation écologique et sociale

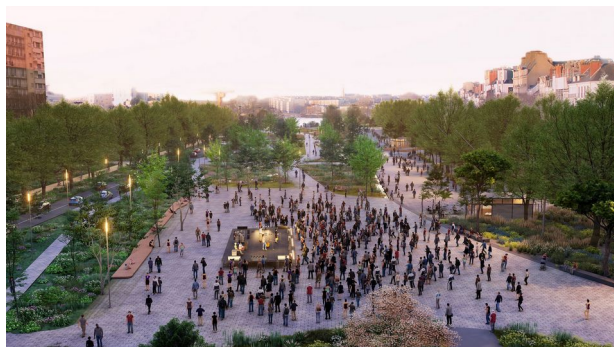
Nantes Métropole figure parmi les collectivités pionnières, en France et en Europe, à s'engager dans la lutte contre le changement climatique, avec notamment l'adoption d'un Plan Climat Air Énergie Territorial dès 2007. C'est dans cette mobilisation permanente qu'elle a été la première ville française sélectionnée en tant que Capitale Verte européenne, a accompagné le premier sommet Climate Chance, à Nantes en septembre 2016, et qu'elle a soutenu le sommet Climate Chance Europe de mars 2022.

Au vu de l'évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial, des nouveaux engagements 2050 de la Convention des Maires, de la Stratégie Nationale Bas-Carbone révisée en 2020 ou encore du pacte de la COP 26 récemment adopté et visant l'atteinte au niveau mondial de la « neutralité carbone au milieu du siècle », les objectifs énergie-climat de Nantes Métropole sont renforcés et visent désormais une métropole consommant 100 % d'énergies renouvelables et atteignant la neutralité carbone d'ici 2050 sur son aire d'influence.

Nantes Métropole parmi les 100 villes pionnières en Europe pour la neutralité climatique

La Mission Villes inaugurée par l'Union Européenne (UE) est une nouveauté du programme de recherche et d'innovation « Horizon 2020 ». C'est un programme d'intégration et d'accélération avec le double objectif d'atteindre la neutralité climatique de 100 villes européennes en 2030 et de toutes les villes européennes en 2050.

La Mission Villes a reçu 360 millions d'euros de financement d'Horizon 2020 sur la période 2022-2023 afin d'amorcer les programmes d'innovation vers la neutralité climatique d'ici 2030. Ces programmes de recherche portent sur la mobilité propre, l'efficacité énergétique et l'urbanisme vert et offriront la possibilité de construire des initiatives communes et d'intensifier les collaborations en synergie avec d'autres programmes de l'UE. Les villes sélectionnées servent ainsi de lieu d'innovation et d'expérimentation de la neutralité carbone afin de devenir des sources d'inspiration à l'ensemble des villes européennes.



Une transformation de la ville portée par la bifurcation écologique

La Ville de Nantes et Nantes Métropole repensent aujourd'hui les projets urbains face à l'accélération du réchauffement climatique et au regard des besoins et usages de demain. Imaginé en 2017, l'aménagement de la place Gloriette Petite-Hollande a ainsi été repensé pour renforcer son adaptation au réchauffement climatique : 2 fois plus d'arbres seront plantés, pour un total de 1 000 arbres et arbustes, la place accueillera également 1 ha de nature supplémentaire soit 4 ha au total.

Plus récemment, 15 ans après sa livraison, c'est le Parc des Chantiers sur l'Île de Nantes qui a démarré une nouvelle phase d'aménagement et de végétalisation pour y renforcer la présence de la nature. 80 arbres ont été plantés à cet effet en ce début d'année et 120 autres suivront en 2025, pour un total de 800 m² de surfaces désimperméabilisées supplémentaires.

Le Grand-débat sur la fabrique de nos villes, une ambition partagée avec les habitants et les professionnels de la ville.

Pour fabriquer cette ville résiliente et adaptée au dérèglement climatique, les élus métropolitains ont souhaité associer les citoyens et les professionnels de la ville dans un Grand-débat « *Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain* ». Réalisé du 6 mars au 9 juillet 2023, il a rassemblé 30 000 participants sur les 24 communes. Cette consultation citoyenne de grande envergure a permis l'écriture d'un rapport citoyen remis aux élus en novembre 2023. Les réponses aux préconisations des citoyens seront quant à elles rendues courant avril 2024. Les élus métropolitains répondront ensuite au grand débat par une feuille de route comportant leur engagements au printemps 2024.

Une démocratie participative à la nantaise

Le contexte démocratique actuel impose plus que jamais une évolution des pratiques politiques et institutionnelles. Nantes Métropole s'engage ainsi pour plus de débat et de dialogues continus de l'action publique, une exigence de transparence et de pédagogie et l'inclusion des citoyens dans leur diversité. Cette ambition est formalisée dans le pacte de citoyenneté métropolitaine, troisième étape après le pacte de gouvernance avec les 24 communes de la métropole nantaise et la charte de déontologie adoptée en 2020. L'objectif est de conforter l'impératif du dialogue citoyen dans la gouvernance de la métropole, de définir les conditions et modalités d'association de la population de la métropole à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de Nantes Métropole.